

SNUDIFO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, professeur des écoles, psyEN et AESH du 1er degré des Bouches du Rhône

FORCE OUVRIERE



30 mai 2023

Prochaine réunion de la F3SCT : jeudi 1er juin



Chers collègues,

Le nombre de fiches RSST (Registre Santé Sécurité au Travail) et DGI (Danger Grave et imminent) rédigées par des collègues des écoles des Bouches du Rhône continue à augmenter jour après jour... et l'année scolaire n'est pas encore terminée!

Violence verbale (insultes, menaces, menaces de mort), coups, blessures, problèmes d'inclusion systématique...etc deviennent monnaie courante et se banalisent.

Notre employeur a deux responsabilités :

- protéger les personnels
- mener une politique de prévention contre ces risques, et ne pas les aggraver par ses contre-réformes.

Force est de constater que si des IEN et des personnels ressources tentent d'apportent des solutions rapides et immédiates sur le terrain, les moyens demeurent largement insuffisants. Les nombreuses alertes via les fiches RSST et DGI, les demandes de protection fonctionnelle et les faits établissement n'obtiennent pas toujours des solutions satisfaisantes, et encore moins pérennes.

Pour préparer le F3SCT du 1er juin, instance qui remplace les CHSCT, F0 appelle les collègues et les équipes, dont les réponses apportées aux fiches

RSST et DGI ont été sans effet ou insuffisantes, à saisir le syndicat afin que les représentants de la FNEC FP FO 13 interviennent lors de l'instance pour exiger des réponses et des actes !

Vos représentants FO à la F3SCT :

Laurence ROUVIERE & Vannina PELONE pour le 1er degré Emmanuel CARRIE & Fatma SALHI pour le 2nd degré contact@snudifo13.org

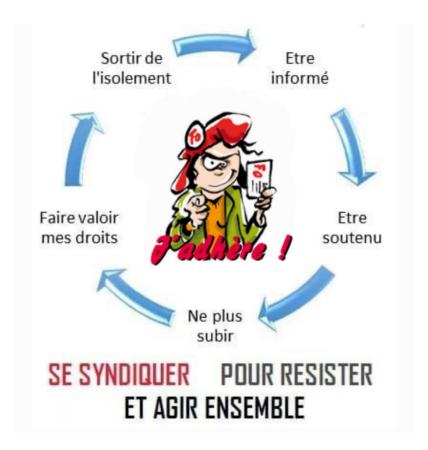


Documents ressources

Modèle de fiche RSST

Modèle de fiche DGI

Modèle de demande de protection
fonctionnelle



Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents Sans syndiqués, pas de syndicat! Sans syndicat, plus de droits!

Téléchargez le bulletin 2023

Pour les nouveaux adhérents 2023, vous ne payez que les mois restants pour cette année civile.

Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2024 pour déduire 66% de la somme de vos impôts.



Vieille Bourse du travail Place Léon Jouhaux CS 20540 13232 Marseille Cedex 01 Tél: 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13

email: contact@snudifo13.org







